



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Renforcement du bénévolat

Question écrite n° 23160

Texte de la question

M. Maxime Minot appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la politique mise en œuvre en faveur du bénévolat. En effet, de nombreuses associations s'inquiètent de l'avenir du statut de bénévole remis en cause par la diminution des financements due aux baisses des dotations aux collectivités, principaux acteurs du monde associatif mais aussi par une complexification administrative conduisant certaines structures à professionnaliser leurs ressources humaines alors qu'elles n'en ont pas les moyens. De plus, l'exigence de disponibilité limite trop souvent l'engagement bénévole aux retraités au détriment des jeunes qui souhaitent pourtant s'investir dans un projet associatif. Et si la proposition de loi actuellement en cours d'examen au Parlement en faveur de l'engagement associatif aborde cette crise des vocations, elle en élude le financement. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui confirmer la volonté du Gouvernement de sécuriser leur financement.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23160

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse \(M. le secrétaire d'État auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2019](#), page 8413

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)